



Procès du Médecin Inspecteur Régional (MIR) du SGAMI Est demain, 14 mai 2019 à 14h00, au TGI de REIMS

Le MIR FREY passe demain au TGI de REIMS pour une dizaine de plainte déjà déposée pour agressions sexuelles. D'autres sont en cours de traitement mais l'IGPN a dit que la priorité était les Gilets Jaunes et non nos collègues victimes...

Ça tousse dans les hautes sphères de la Police Nationale, car le [Ministre de l'Intérieur, Monsieur CASTANER lui-même, a couvert les agissements du MIR FREY](#) : conseil de discipline pour nous faire taire, prise en charge des frais de Justice du MIR FREY, mensonge à la presse...

On continue de demander la démission de ce Ministre, aussi bien dans l'intérêt des policiers que de la population, mais a priori l'agenda politique passe avant et on devra attendre la fin des élections européennes.

Ça tousse parmi les policiers de l'Est de la France car il n'y a plus de médecin sur le SGAMI Est secteur Metz, soit 10 départements. Tous nos collègues sont renvoyés vers le médecin de de la police Philippe PAULIN, basé à Dijon, qui a déjà 8 départements à gérer. Aux frais des patients, bien sûr...

Et encore il faut que le docteur ait le temps de les recevoir étant à la fois : [MIR de Dijon, Médecin du service médical des équipes de France de handball et médecin du comité régional olympique et sportif de Bourgogne Franche-Comté](#)... Et dire que pour la « base » le cumul d'activité est compliqué...

Mais il est vrai que les policiers n'ont pas besoin de médecins dans un contexte où ils ne sont jamais autant suicidés et qu'ils sont [intoxiqués au gaz CS tous les samedis](#).

Nous serons présents demain au TGI de REIMS, car nous voudrions que notre administration soit exemplaire et protège nos collègues, car si nos médecins nous harcèlent et agressent, qui va nous soigner ?

Une idée : supprimer la médecine statutaire de la police nationale, bras armé de la hiérarchie policière et de laisser le soin de la santé de tous les policiers à la médecine de prévention, qui veut vraiment soigner et accompagner nos collègues en souffrance.

Mais si jamais notre hiérarchie laisse faire jusqu'au Ministre qui va changer le système ?

Une idée : si la tête est malade il faut la changer immédiatement, en attendant que les députés et sénateurs réforment notre institution, qui rend malade ses personnels de tous les corps.

« Il y a parmi les morts une honnêteté ; jamais on n'en voit se plaindre du médecin qui l'a tué. »

Molière, le médecin malgré lui.